

14 février 2017 revue thématique DD _____ 2

14 février 2017 revue de presse _____ 4

start-up

14 FEV. 2017

Le scooter électrique silencieux made in Toulouse

Une jeune start-up toulousaine a mis au point un scooter silencieux, qui pourrait bien faire du bruit dans le monde du BMX et du moto-cross...

Présenté le week-end dernier au salon du deux-roues de Lyon, et au début du mois au festival de trial indoor de Toulouse, l'eMott de Wattever est un véhicule électrique improbable dépourvu de selle, fruit des amours illicites entre une trottinette et un 125. « L'eMott est puissant et léger, explique Patrick Hengl, président de la SAS Wattever, en cours de création. Il est simple d'utilisation et permet de faire des balades avec une concentration accrue sur les sensations et le paysage. »

À l'origine Patrick, Emmanuel et Julien Hengl, une famille d'inventeurs passionnés par la mécanique et l'électrique, qui ont par le passé déjà travaillé sur des concepts de skateboard et trottinettes électriques.

Avec une autonomie de 50 à 60 km et une vitesse de pointe de 50 km/h sur circuit, l'eMott est d'après Patrick Hengl, « plus facile et moins dangereux à piloter qu'un gyropode, aussi amusant

qu'une trottinette, un skateboard ou qu'un gyroskate, écologique et autonome comme un vélo électrique. »

Disponible à la précommande en versions 1,5, 3 ou 5 kW, l'eMott coûte de 3500 à 5200 € TTC selon les modèles. Un tarif à mettre en perspective avec celui d'un gyropode Segway qui, pour plus de 8 000 €, dispose de capacités tout-terrain beaucoup plus réduites. Une dizaine de véhicules ont ainsi été commandés, avec une préférence pour le modèle milieu de gamme à 4 200 € TTC. Les premières livraisons auront lieu d'ici juin



L'eMott de Wattever est déjà disponible en prévente./Photo DDM

« Nous avions déjà le réseau de sous-traitants »

Alors, cette start-up, marchera, marchera pas ? « On est rassuré par rapport à ça » souffle Patrick, pour qui trois types d'utilisation et de clientèle semblent se dessiner : la location sur les sites touristiques et centres de loisir, les particuliers qui veulent partir en virée et enfin les professionnels de la surveillance de sites touristiques, l'ONF, les pompiers et la police.

Si tant d'aplomb de la part d'un dirigeant de start-up peut laisser dubitatif, Patrick Hengl dispose d'une carte maîtresse dans sa manche : il est déjà à la tête de Tesalys, une entreprise dans le secteur biomédical basée à Saint-Jean. « Nous avions déjà à disposition le réseau de sous-traitants et n'avons donc pas eu à acheter les machines outils pour la peinture, la découpe laser, le tournage, le fraisage,... »

Pour l'heure, les ventes se font ex-

clusivement sur internet – ce qui permet d'éviter les 30 % de commissions que prennent les revendeurs –, les stocks sont gérés par les sous-traitants, et le siège social de Wattever sera le même que celui de Tesalys. « Quand nous aurons commencé à faire des économies d'échelle, nous pourrons passer par les réseaux de distributeurs de cycles, de motos ainsi que par les magasins dédiés aux véhicules électriques » prédit-il, confiant.

Grégory Dziedzic

14 FEV. 2017



Le conteneur, habitat pas cher

Home Konstruktion transforme des caissons en logements.

PAR ARMELLE PARION

UN ENTREPRENEUR de Castres (Tarn) fabrique des maisons... avec des conteneurs. Ces constructions écologiques modulaires, à ossature métallique, empilables « comme des briques de Lego », sont déjà en vogue en Australie et aux Etats-Unis. Elles se développent aussi en Europe.

C'est à Breda, aux Pays-Bas, que Patrick Haro a découvert cet habitat original il y a une petite vingtaine d'années. Depuis, l'idée de lancer le concept en France lui trottait dans la tête. Sa société, Home Konstruktion, a été créée en 2014, dans une ancienne usine textile à Lagarrigue, près de Castres. Lauréate du réseau Entreprendre Tarn, sa première réalisation a vu le jour l'été dernier. Huit conteneurs maritimes (ils sont récupérés au Havre [Seine-Maritime] et à Fos-sur-Mer

[Bouches-du-Rhône]), de 12 m sur 2,44 m chacun, ont été assemblés pour accueillir un centre de 250 m², regroupant plusieurs kinésithérapeutes.

UN PÔLE MÉDICAL EN PROJET

« Cela a coûté 20 à 30 % moins cher qu'une construction traditionnelle, et nous l'avons réalisée en soixante jours. On assemble, puis on s'occupe de la découpe, de la menuiserie et des cloisons. Je fais ensuite appel à des artisans locaux pour l'habillage, la plomberie... », explique l'entrepreneur de 49 ans, qui reçoit de nombreuses demandes de particuliers. Six projets sont en cours, dont un grand pôle médical. « Nous faisons également des piscines. J'aimerais aussi réaliser une résidence étudiante. Les possibilités sont infinies. Même Dubaï s'y est mis, en construisant un hôtel avec 5 000 conteneurs », souligne-t-il.



Constitué de huit conteneurs, un centre paramédical a vu le jour l'été dernier.

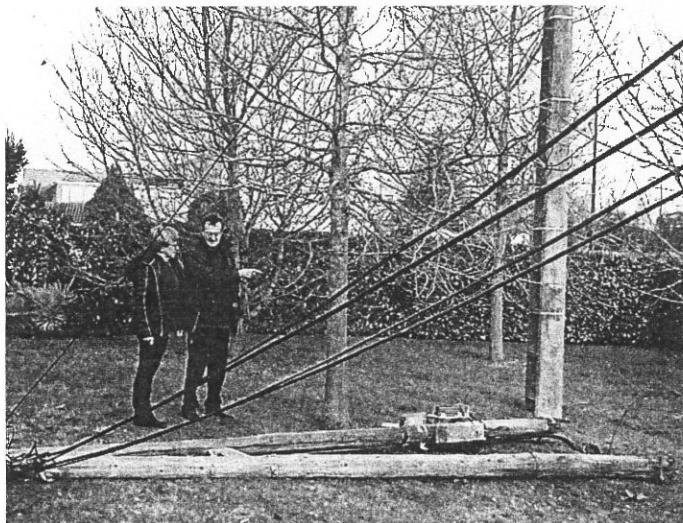
14 FEV. 2017

SAINT-JEAN

Quelques dégâts dus aux rafales de vent

Bourrasques qui envoient volter feuilles et sacs en plastique... Hier encore les coups de vent violent du week-end ne s'étaient pas calmés. Les dommages causés ont été plus ou moins sérieux. Parmi les plus impressionnantes figurent en bonne place ces câbles qui se sont couchés sur une clôture et un arbre de la résidence le « Clos Saint-Jean », 30 chemin Belbèze. Le double poteau en bois n'a pas résisté aux rafales et s'est effondré à sa base.

Sur le chantier des Granges, une palette s'est carrément soulevée entraînant la chute des éléments qu'elle supportait défonçant le



La base du double poteau en bois n'a pas résisté aux vents violents.

grillage d'une résidence privée. Sur un autre chantier, ce sont les barrières métalliques qui se sont envolées et que le maire Marie-Dominique Vézian et son adjoint Michel Francès ont dégagées de la route, pour prévenir tout accident. L'astreinte des services techniques est venue leur prêter main-forte. Hier matin ces mêmes services techniques ramassaient de nombreux branchages sur l'étendue de la commune. Le maire et son premier adjoint, le député Gérard Bapt, se sont également transportés en divers points de Saint-Jean pour vérifier les dégâts et rencontrer leurs administrés.

énergie

14 FEV. 2017

Électricité : un syndicat plus que jamais au service de tous

L'assemblée générale du Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) s'est récemment tenue à Carbonne. Environ 400 personnalités étaient présentes pour participer au débat d'orientations budgétaires -désormais obligatoire- organisé par le président Pierre Izard et ses équipes.

Les orientations budgétaires ont, pour 2017, ambition de continuer à privilégier un haut niveau d'investissement sur les réseaux, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, pour accompagner la transition énergétique et ainsi offrir aux communes un service public de l'énergie efficace et de qualité. 55 millions d'euros seront ainsi affectés aux travaux d'investissement : éclairage public, renforcement et effacement des réseaux électriques, raccordements au réseau, bornes de recharge pour véhicules électriques.

Sur ce dernier point, le SDEHG contribue à la constitution d'un maillage national en bornes de recharge. D'ici la fin de l'année, 100 bornes de recharge pour véhicules électriques seront alors déployées sur l'ensemble de la Haute-Garonne. A ce jour, 13 bornes de recharge sont en service. Rappelons que la première



Une copieuse assistance a répondu présent aux travaux du Syndicat.

borne de recharge pour véhicules électriques mise en service par le SDEHG a été inaugurée le 11 octobre dernier à Frouzins.

Économies

Les autres bornes de recharge disponibles se trouvent sur les communes de Carbonne, Castelmaouou, Cintegabelle, Grenade, Lanta, Lherm, Longages, Martres-Tolosane, Montastruc-la-Conseillère, Rieumes, Saint-Gaudens, Villefranche-de-Lauragais. La localisation des bornes est consultable sur le site internet du SDEHG (www.sdehg.fr).

En 2016, le Syndicat a concen-

tré ses efforts sur le diagnostic et la rénovation de l'éclairage public : créer des installations d'éclairage public performantes pour éclairer intelligemment permet aux communes de maîtriser leurs consommations énergétiques et d'adapter l'éclairage aux besoins des usagers.

L'objectif d'atteindre au moins 50 % d'économie d'énergie lors de la rénovation de l'éclairage est atteint, et cela sans couper l'éclairage la nuit. Certains projets de rénovation d'éclairage public permettent même de réaliser plus de 70 % d'économie d'énergie.

X.H.